



Le Pays d'Art et d'Histoire du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges

Le label VPAH :

Le ministère de la Culture et de la Communication assure depuis 1985, la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine et de sensibilisation à l'architecture, concrétisée par l'attribution du label "Ville ou Pays d'art et d'histoire" (VPAH).

Ce label prestigieux, qualifie des territoires, qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme.

Les objectifs du label :

Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité

Considérant que les habitants sont les premiers ambassadeurs de leur ville ou pays, des visites et conférences à thème sont programmées à leur attention en fonction de la spécificité et de l'actualité du patrimoine, de l'urbanisme et de l'architecture.

Des actions spécifiques pour la population dont celle des quartiers périphériques, sont mises en place pour créer un sentiment d'appartenance à une communauté, pour l'inciter à préserver le patrimoine et à mieux comprendre les enjeux du développement urbain et paysager.

Initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme

Les services éducatifs de l'architecture et du patrimoine sont une priorité des conventions. Ils sont coordonnés par l'animateur de l'architecture et du patrimoine et fonctionnent toute l'année dans un lieu spécifique. Ces ateliers accueillent les élèves de la maternelle à la terminale, en temps et hors temps scolaire (vacances, été des 6-12 ans...).



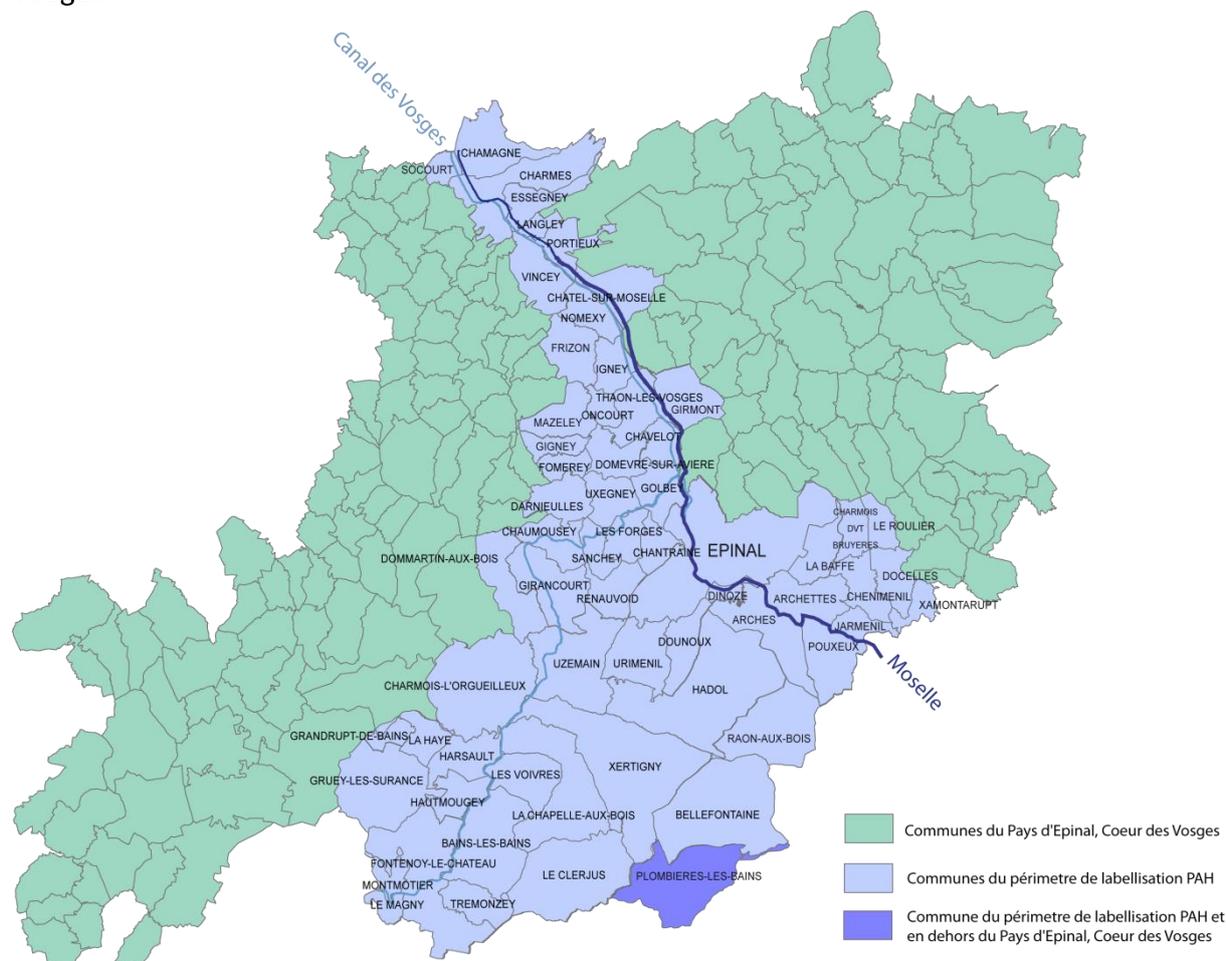
Préserver le pays dans un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

Outre la mise en place des visites-découvertes, la convention préconise la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), outil de référence l'architecture et le patrimoine du pays. Il s'agit d'un point d'accueil des visiteurs, de rencontre pour les habitants et un support pédagogique pour les jeunes.

Véritable équipement de proximité, cet espace est également un lieu de ressources et de débat pour la population, propre à la présentation de l'histoire mais aussi à celle des projets d'aménagement contemporains. Créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité, il contribue à compléter l'aménagement culturel du territoire.

Le Pays d'Art et d'Histoire du Cœur des Vosges :

71 communes ont ainsi été labellisées Pays d'Art et d'Histoire le 14 novembre 2013. Le projet trouve sa cohérence autour de deux axes majeurs : la Moselle et le Canal des Vosges.



Sur demande de la DRAC Lorraine, la commune de Plombières-les-Bains, située hors du territoire du Pays d'Epinal a été intégrée au périmètre de labellisation.

Le Pays s'est engagé sur 4 axes

§ 1 - Connaître et protéger le patrimoine naturel :

Le Pays d'Épinal s'engage à valoriser les paysages et l'eau, qui sont les richesses les plus importantes du Cœur des Vosges.

§ 2 - Préserver la mémoire et l'identité du territoire :

Le cœur des Vosges possède une architecture de qualité, liée à l'industrie (textile et papetière), aux conflits du XX^{ème} siècle (forts, casernes, poudrières) et au thermalisme (Plombières-les-Bains et Bains-les-Bains). Ces éléments forment l'identité du territoire et sont associés à une mémoire très riche de la part de ses habitants. Il est nécessaire d'entretenir cette mémoire et ses édifices, éviter leur destruction et les valoriser en leur trouvant, le cas échéant une nouvelle utilité.

§ 3 - Valoriser l'architecture et le patrimoine en les mettant à portée de tous :

Le Pays d'Art et d'histoire participera à la valorisation de la qualité du bâti en menant des programmes de sensibilisations des habitants adaptés aux différents territoires : zones urbaines, rurales, ensembles ouvriers, etc...

§ 4 - Appuyer les actions sur les richesses et les acteurs locaux :

Il est important d'associer l'imagerie d'Épinal et le musée de l'Image aux actions du Pays d'Art et d'Histoire. Cela permettra d'apporter une véritable identité et une originalité aux actions patrimoniales.

Le secteur rural à l'extérieur d'Épinal est fortement marqué par l'eau :

- Les eaux thermales des Vosges (Plombières-les-Bains, Bains-les-Bains)
- les nombreuses rivières qui coulent ont contribué à l'aspect actuel du peuplement et de ses paysages, mais ont également permis l'implantation des industries textiles, mais aussi papetière, dès le XV^{ème} siècle.



Pour les années à venir, les actions suivantes sont prévues :

- Augmentation du nombre de visites guidées du patrimoine :

Le Pays d'Epinal, désormais labellisé souhaite faire connaître son territoire au plus grand nombre. Pour cette raison, le nombre de visites guidées sera en hausse l'année prochaine, avec des prestations de qualités, réalisées par des guides conférenciers, qui pourront être organisées en dehors des périodes estivales, afin que le patrimoine soit animé toute l'année.

- Edition d'une plaquette généraliste présentant le PAH.

Afin de sensibiliser les populations à ce label, le Pays d'Epinal éditera une petite brochure pour présenter ce label à tous. Cette brochure sera disponible en mairie, office de tourisme, sites patrimoniaux, etc...

Tous les documents édités par le, Pays d'Epinal dans le cadre du Pays d'art et d'histoire se devront de respecter la charte graphiques des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

- Poursuite de l'inventaire du patrimoine local

Moteur indispensable de la valorisation du patrimoine, l'inventaire permet d'augmenter nos connaissances afin de faire découvrir le petit patrimoine dans son contexte et dans le respect de la réalité historique.

Actuellement focalisé sur le patrimoine religieux du canton de Bains-les-Bains, l'inventaire va permettre de réaliser de petits expositions, des publications, des visites guidées mais surtout de mettre en lumière le petit patrimoine vernaculaire

- Création des ateliers d'architecture et du patrimoine

Destinés au jeune public, hors temps scolaire, ces ateliers permettront de sensibiliser les plus jeunes à l'architecture et au patrimoine. Tout au long de l'année, des ateliers seront organisés sur le territoire, sur des thématiques transversales (le canal des Vosges, la papeterie, le textile, les images d'Epinal)

- Troisième édition de l'été des 6-12 ans

Parallèlement aux ateliers d'architecture et du patrimoine, des ateliers jeunes publics seront réalisés en période estivale, pour la troisième fois, proposant aux enfants de découvrir un site de manière insolite et ludique, le temps d'un après-midi.

-Travail sur le centenaire de la guerre 1914-1918

En 2014, le Pays d'Art et d'Histoire du Cœur des Vosges mènera un travail sur la première guerre mondiale :

- La ceinture de forts : Information du public via internet et une plaquette de présentation, sensibilisation des élus concernés à l'entretien des forts qui sont propriétés de la commune. Travail avec le Conservatoire des Sites Lorrains sur les forts refuges à chauves-souris. Visites guidées estivales des forts.

- Exposition à Paris / Jardins du Luxembourg en partenariat avec l'ONF : exposition de mémoire avec des panneaux en hêtre d'Epinal et un explicatif des actions militaires de la première guerre mondiale sur le Pays d'Epinal.

- Sensibiliser du public et des acteurs à la préservation des paysages.

Les paysages et l'eau sont les principales ressources du cœur des Vosges. Le Pays d'Épinal souhaite les préserver en les faisant connaître auprès de tous et en proposant une politique patrimoniale centrée autour de ces éléments, dans les documents d'urbanisme, mais également auprès des agriculteurs.

- Poursuivre la construction du CTEAC avec un public scolaire

Dans le cadre de la convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication, le Pays d'art et d'Histoire est habilité à intervenir en milieu scolaire du primaire à la terminale ; projet culturels, sorties sur le terrain, soutien aux enseignants, propositions d'idées d'actions, l'animateur du Patrimoine encadrera ces actions dans le cadre d'un CTEAC Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle.

- Création de panneaux d'interprétation sur le patrimoine

La véloroute, voie verte longe le canal des Vosges et est utilisée par de nombreux cyclistes et promeneurs. Le Pays d'Épinal réalisera, courant 2014-2015, des panneaux d'interprétation sur l'histoire et le patrimoine des communes traversées. Ces panneaux seront également l'occasion de mettre en place des itinéraires cyclistes à la découverte du patrimoine dans les communes.

- Mise en place du Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine :

Les territoires labellisés ont l'obligation d'ouvrir un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine sur leur territoire.

Sur le Pays d'Épinal, cette structure sera multipolaire, afin de couvrir l'ensemble du territoire labellisé. Une antenne principale sera ouverte, à Épinal dans un premier temps, puis, des relais locaux verront le jour progressivement.

Destiné aux habitants, aux groupes scolaires et aux visiteurs extérieurs, ce lieu sera la vitrine du territoire. Il comprendra une salle pour réaliser des conférences ou des formations, une salle pour recevoir les enfants et réaliser des ateliers pédagogiques, ainsi que plusieurs lieux d'exposition.

Des reportages seront tournés sur les trésors du patrimoine local et diffusés régulièrement.

Une étude de faisabilité sera réalisée en 2014, à propos du bâtiment situé au niveau du parking de la bmi, rue Saint Michel.



Le Pays d'Art et d'Histoire du Pays d'Épinal Cœur des Vosges a été rendu possible grâce au soutien de :



Les services du Ministère de la Culture et de la Communication :



- Direction Générale des Patrimoines
- Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine
- Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine



Le Conseil Régional de Lorraine



Le Service Régional de l'Inventaire

CONSEIL GÉNÉRAL



Le Conseil Général des Vosges



Le SCoT des Vosges Centrales



La Communauté d'agglomération d'Épinal



La ville d'Épinal



L'Office de Tourisme d'Épinal